

**SERVICE DE GESTION DE RISQUE DU MARCHÉ (SGRM)**  
**DEMANDE D'ADHÉSION**  
**ANNEXE 8**

Soumise par : (Nom de l'éleveur au fichier ou raison sociale)	
<b>1. Renseignements sur l'éleveur</b>	
Nom du représentant autorisé (le cas échéant) :	
Adresse du domicile ou de correspondance (entreprise) :	
Ville et province :	Code postal :
Adresse du site de production (N° civique, rue) :	
Ville et province :	Code postal :
Téléphone résidence :	Cellulaire :
Adresse courriel (obligatoire) :	Télécopieur :
Concernant l'adresse courriel, veuillez noter que vous avez l'obligation de fournir aux Éleveurs une adresse courriel valide et que vous avez l'obligation en tout temps, de procéder à toute modification de votre d'adresse courriel, et ce, sans délais. Les Éleveurs ne sauraient être tenus responsables du non-respect de cette directive.	
Liste des numéros d'éleveurs alloués par Les Éleveurs de porcs du Québec :	
Nom de la personne à joindre (en lettres moulées) :	
Coordonnées si différentes :	
<b>2. Remplir et signer le formulaire « Identification de deux (2) institutions financières » ;</b>	
<b>3. Remplir et signer le formulaire « Identification de trois (3) fournisseurs » ;</b>	
<b>3.1. Si l'adhérent est un naisseur, joindre à la demande d'adhésion :</b>	
<input type="checkbox"/> Un formulaire signé de débits préautorisés <input type="checkbox"/> Les documents permettant d'établir et de valider votre production annuelle de porcelets.	

#### 4. Numéro d'identification personnel (NIP)

Le numéro d'identification personnel (NIP) est composé d'une lettre au début et suivi de 5 chiffres. Ce NIP doit être validé par Les Éleveurs de porcs du Québec. Le NIP doit demeurer confidentiel en tout temps et l'éleveur doit prendre toutes les mesures nécessaires à cette fin.

NIP :

#### 5. Demande d'adhésion

Je demande d'adhérer au SGRM pour pouvoir prendre des contrats à livraison différée, et ce pour les porcs que j'éleve et dont je suis propriétaire. J'ai pris connaissance du *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs* (R.R.Q., c. M-35.1, r.281) (le « Règlement »), et je désire m'en prévaloir.

##### 5.1. Attestation (naiseur seulement) :

J'atteste, en signant la présente demande d'adhésion, que la formule de prix de mon contrat de vente de porcelets est basée sur le prix du porc et donc soumis aux fluctuations du marché.

#### 6. Formation

J'ai suivi la formation du SGRM offerte par Les Éleveurs de porcs du Québec

Date de la formation :

Pour le Syndicat (région) :

Je n'ai pas suivi la formation, mais je m'engage à suivre la prochaine session de formation offerte dans ma région ou dans une région limitrophe.

#### 7. Cession

Je reconnais que mon adhésion au SGRM n'est cessible et transférable qu'en cas de transfert ou de vente de mon entreprise ; je comprends de plus que la présente entente lie mes acquéreurs, cessionnaires, successeurs et ayants cause à moins qu'ils ne mettent fin à celle-ci.

#### 8. Autorisations Frais de transaction

J'autorise Les Éleveurs de porcs du Québec à retenir sur le paiement de mes porcs les frais prévus à l'article 105 du *Règlement*.

#### 9. Responsabilité

Je reconnais, entre autres, que le nombre de porcs contractés et le respect des délais de livraison stipulés constituent l'essence même de tout contrat à livraison différée. Je reconnais également expressément que je suis seul décideur d'utilisation du SGRM et que Les Éleveurs ne peuvent, en aucun cas sauf en cas de faute lourde de leur part, être tenus responsables d'un gain ou une perte réalisés à la suite de transactions de CLD.

#### 10. Engagements

Je m'engage à informer Les Éleveurs de porcs du Québec de toute modification aux renseignements fournis à la section 1 ci-dessus.

Je m'engage à respecter les dispositions du Titre IV (Service de gestion du risque du marché et contrats à livraison différée) du Règlement, les CLD que j'ai pris directement auprès des Éleveurs ainsi que ceux ayant pu être pris en mon nom par le biais de mon représentant dûment autorisé en vertu des annexes 9 et 11, et reconnais qu'une transaction apparaissant à mon suivi et confirmation de contrat non contestée devant la Régie dans un délai de 30 jours de sa réception est finale et irrévocable. Je reconnais qu'en cas de défaut de livraison des porcs visés par un CLD ou défaut de procéder au renversement en temps utile (article 96 du Règlement), un frais de mise en marché équivalent à 50 \$ par contrat à livraison différé (CLD) me sera facturé par les Éleveurs.

#### 11. Révision du crédit

Je reconnais que les Éleveurs peuvent, de temps à autre, réviser mon crédit et me transmettre, en cas de résultat insatisfaisant, un avis de suspension d'adhésion au SGRM jusqu'à ce que ma situation financière soit corrigée à la satisfaction des Éleveurs.

#### 12. Signature

Je déclare être dûment autorisé à signer la présente annexe 8, à fournir les informations et à prendre les engagements ci-dessus.

ET J'AI SIGNÉ À :

Le (Jour/Mois/Année) :

SIGNATURE DE L'ÉLEVEUR :

\*S'il s'agit d'une personne morale, la signature doit être dûment autorisée par une résolution du conseil d'administration de cette personne morale (formulaire extrait de résolution) ; s'il s'agit d'une société, le signataire doit être autorisé par les associés (mandat de représentation d'une société).

